

# APPAREILS DE RÉFRIGÉRATION/CLIMATISATION UTILISANT DE L'EAU POTABLE SANS BOUCLE DE RECIRCULATION

## IMPORTANT

VÉRIFIEZ AUPRÈS DE L'ARRONDISSEMENT LES CONDITIONS À RESPECTER ET SI UN PERMIS EST REQUIS  
CONSULTEZ DES PROFESSIONNELS QUALIFIÉS POUR ÉVALUER LES DIFFÉRENTES OPTIONS POSSIBLES

## EXEMPLES D'ALTERNATIVES POUR SE CONFORMER À LA RÉGLEMENTATION

### SECTEUR RÉSIDENTIEL

*Le règlement 13-023 vise ce secteur et s'applique sur le territoire de la Ville de Montréal*

SYSTÈME EXISTANT	EXEMPLES DE SYSTÈMES CONFORMES
Climatiseur refroidi à l'eau	Climatiseur de fenêtre ou portable
	Climatiseur ou thermopompe (central ou mural)
	Système existant avec boucle de recirculation de l'eau raccordée directement à un refroidisseur à l'air ou à un échangeur à plaque et un refroidisseur au glycol
	Conversion d'un système refroidi à l'eau à un système de refroidissement au glycol en boucle fermée

### SECTEUR INDUSTRIEL, COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL (ICI)

*Le règlement RCG 13-011 vise ce secteur et s'applique sur toute l'île de Montréal*

SYSTÈMES EXISTANTS	EXEMPLES DE SYSTÈMES CONFORMES
Climatiseur refroidi à l'eau	Voir exemples dans le secteur résidentiel
Systèmes refroidis à l'eau pour divers équipements  Exemples : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfrigérateur</li> <li>• chambre froide</li> <li>• comptoir réfrigéré</li> <li>• machines à glace ou à crème glacée</li> </ul>	Système refroidi à l'air avec le condenseur déporté à l'extérieur
	Système compact avec le groupe de condensation refroidi à l'air installé au sous-sol
	Système existant avec boucle de recirculation de l'eau raccordée directement à un refroidisseur à l'air ou à un échangeur à plaque et un refroidisseur au glycol
	Système avec alimentation d'eau permettant un apport ponctuel et limité lors de périodes de grande chaleur ou de pointe, afin de garantir l'efficacité du système, par exemple, un système adiabatique pour condenseur à air ou refroidisseur au glycol
	Conversion d'un système refroidi à l'eau à un système de refroidissement au glycol en boucle fermée

Note : cette liste des alternatives est présentée à titre indicatif et ne prétend pas être exhaustive. Les tours de refroidissement à l'eau des grands immeubles ne sont pas visés par la réglementation sur l'usage de l'eau.